

EMPLOI Premiers échos de la nouvelle politique d'intégration professionnelle. Baptême du feu pour le New Deal

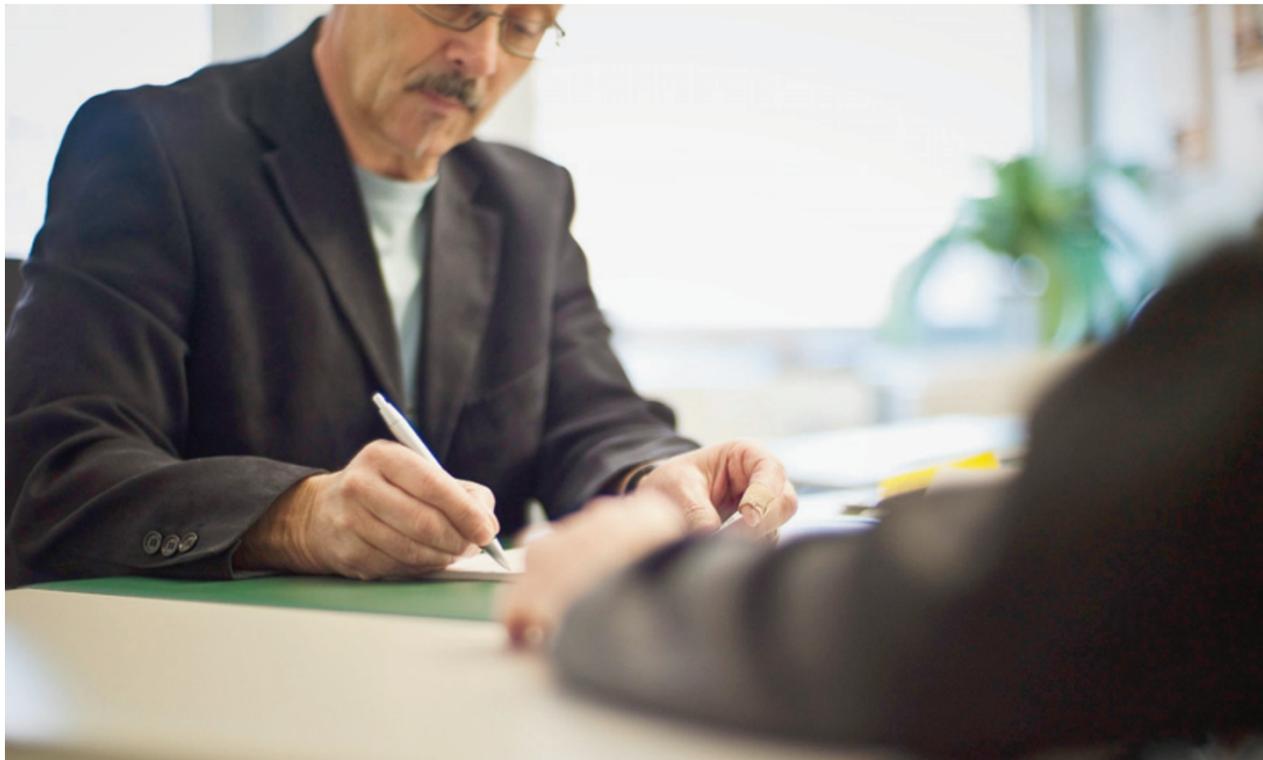
LUC-OLIVIER ERARD

Pour la première fois depuis qu'un rapport du Conseil d'Etat posait les bases d'une nouvelle stratégie de lutte contre le chômage, en 2015, le ministre en charge du dossier, Jean-Nat Karakash, et des responsables d'entreprises, débattaient en public du «New Deal», au Business Center de Marin.

En réaction à ce qu'il définit comme le «paradoxe neuchâtelois» (hausse du chômage continue en dépit de la forte augmentation du nombre d'emplois), le Canton a instauré en 2015 une nouvelle donne (New Deal), qui consiste à encourager les 30 plus gros employeurs du canton à recruter en priorité à travers des ORP, afin de favoriser l'engagement de résidents du canton.

Les contours exacts de la démarche ne sont pas communiqués par le canton étant donné que les entreprises y seraient réticentes. C'est pourquoi la réunion de Marin revêt un intérêt particulier.

Mise sur pied par l'association de professionnels des ressources humaines HR-Neuchâtel, la table ronde a permis de montrer que le partenariat entre l'Etat et les PME allait bon train. Celgene, PX-Group, ou encore Metalem: des représentants de chacune de ces entre-



La démarche instaurée entre le Canton et les entreprises donne de premiers résultats, et laisse quelques questions ouvertes. KEYSTONE

prises neuchâteloises ont déclaré avoir participé au New Deal qui a démarré en 2015 par la signature de chartes. Elle lie les Offices régionaux de placement (ORP) et les entreprises. Celles-ci s'engagent à recruter leur personnel au sein des demandeurs

d'emploi résidant dans le canton. Un répondant propose des profils dans les 48 heures, et les entreprises s'économisent annonces et frais d'agence.

Chez Celgene par exemple, ce sont des opérateurs qui ont été engagés par ce biais. Chez Meta-

lem, plusieurs métiers sont concernés (voir ci-dessous).

La discussion a aussi permis de mettre en évidence les difficultés des recruteurs: d'abord, certains métiers connaissent une pénurie. Le recrutement en France est donc une nécessité absolue.

Beaucoup de pendulaires chercheraient aussi à s'installer dans le canton. Mais ils se heurtent à un obstacle: l'absence d'un logement qui réponde à leurs aspirations. «Les appartements neufs bénéficient d'abord aux Neuchâtelois qui déménagent. Il ne reste que les objets plus anciens pour les nouveaux arrivants.», a reconnu Jean-Nat Karakash.

Plusieurs responsables des ressources humaines présents ont aussi plaidé pour mieux renseigner les spécialistes de l'orientation professionnelle sur les besoins des entreprises. Si le ministre a reconnu que des améliorations étaient envisageables, il a indiqué que «les jeunes doivent pouvoir exercer leur libre arbitre en choisissant une profession». «L'Etat n'a pas à choisir à la place des jeunes. Hésitant moi-même entre deux types d'études, j'ai choisi le métier qui me garantissait l'employabilité», reconnaît-il. «Mais ce métier, je ne l'exerce pas!»



COMMENTAIRE

LUC-OLIVIER ERARD
loerard@lexpress.ch

Le Neuchâtelois, ce «visage-rôle»

Il y a dans ce canton «un état d'esprit de pleurnicheurs». «Les gens râlent énormément et c'est catastrophique».

Mardi soir à Marin, à quelques heures d'accéder à la présidence du Conseil d'Etat, Jean-Nat Karakash a répété un diagnostic qu'il avait déjà tiré en public quelques jours auparavant, et il est sévère.

Certes, le rôle commun n'est que la traduction neuchâteloise du «Salut, ça va? – Mieux que le temps» d'autres cantons moins compliqués.

Mais on aurait tort d'écarter pour autant la remarque cinglante du Roosevelt Vallonnier. Car les échos de ces rôles ont des effets bien réels, sinon sur l'attractivité du canton, au moins sur un «sentiment d'attractivité».

Les avantages fiscaux à vivre à l'extérieur du canton disparaissent peu à peu, au gré des réformes, à Neuchâtel, mais aussi chez ses voisins. Pourtant, la lourdeur de la fiscalité reste la cible numéro 1 des râleurs.

En numéro 2, on trouve le travail frontalier, dont tous les chiffres montrent qu'il contribue de manière déterminante à la richesse cantonale.

On dit que les réformes sont toujours trop lentes? L'écho des rôles leur survit pourtant. Combien de discussions, même dans les bistros les plus chics, rabâchent des clichés contre lesquels la lutte est bien engagée, ou déjà partiellement gagnée?

Il faudrait parfois mieux parler de la pluie et du beau temps.

L'AVIS DE



PIERRE FELLER
PRÉSIDENT
DE METALEM,
FOURNISSEUR
DE CADRANS
DE MONTRES,
LE LOÛLE

«Une démarche responsable, appréciée dans l'horlogerie»

Quand Jean-Nat Karakash demande à Pierre Feller de prendre en charge une des commissions pour plancher sur une nouvelle démarche d'aide à l'intégration professionnelle dans le canton, il tombe à pic: «Au moment où démarrent les réflexions qui donneront lieu au «New Deal», Metalem entame une certification de responsabilité sociale d'entreprise. Nous y tenons, et c'est très apprécié de nos clients, car cela correspond à un état d'esprit aujourd'hui bien présent dans l'horlogerie. En parallèle, il existe aussi chez nous

une démarche d'économie d'énergie». Une fois le projet défini avec le canton, Metalem se lance: «Il faut construire une relation avec l'ORP. Nous y avons un répondant dédié, mais ça reste des démarches qui prennent du temps et demandent un important investissement au sein de l'entreprise». Résultat: «Pour nous, c'est vraiment très positif. Nous avons engagé en tout onze personnes dans le cadre du New Deal et qui sont donc sorties du chômage. Pour trois d'entre elles, c'est un échec. Mais les huit autres sont intégrées dans l'entreprise. Seu-

les des difficultés économiques pourraient nous amener à revoir ces collaborations, au même titre que pour les employés recrutés de manière traditionnelle».

Pour Pierre Feller, la démarche se justifie d'autant pour une entreprise d'une certaine taille: «Il faut avoir certains moyens, notamment un service de ressources humaines», explique-t-il. Metalem, qui fournit à l'horlogerie des cadrans de montres, emploie 230 personnes issues de 21 nationalités. 26% sont domiciliés hors canton de Neuchâtel, dont 19% en France.

SALAIRES

Le SSP Neuchâtel ira mardi dans la cour de récré

Réunis en assemblée générale extraordinaire, mardi soir, la section «Enseignants neuchâtelois» du Syndicat des services publics (SSP) a rejeté à l'unanimité le projet de nouvelle grille salariale de la fonction publique, rendu public vendredi dernier par le Conseil d'Etat (notre édition de samedi).

Les membres de la section «enseignants» du SSP ont fait part de leur mécontentement. Sur la forme, ils s'étonnent que le gouvernement n'ait fait aucune concession, malgré de longues tractations.

Sur le fond, les enseignants estiment que la progression des salaires serait fortement pénalisée par la nouvelle grille,

alors que les Neuchâtelois sont déjà les moins bien payés de Suisse romande.

Claude Grimm, secrétaire syndicale, confirme qu'une «assemblée générale de mobilisation réunissant tous les syndicats devrait avoir lieu le 20 juin. Mardi prochain, le SSP profitera de la grande récré de 10h pour en informer les enseignants. Nous passerons aussi dans les administrations publiques.»

Cette assemblée générale devrait décider de passer à l'action. Autrement que par une simple manifestation. Des idées, les enseignants n'en manquent pas, comme faire la grève des notes, par exemple.

● VCO

MARCHÉS PUBLICS Comment séduire la Confédération.

Les Neuchâtelois réseautent

Afin de donner plus de chances aux sociétés neuchâteloises lors d'appels d'offres d'entreprises de la Confédération, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) et le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM) ont organisé une rencontre, le 27 mai à Neuchâtel.

Le but était de contribuer à une meilleure répartition des commandes fédérales, dans les trois régions linguistiques. 76 cadres de 47 entreprises neuchâteloises ont rencontré 15 spécialistes d'achats d'entreprises de la Confédération ou proches de cette dernière.

Les entreprises de la Confédération (Swisscom, La Poste,

CFF, Ruag) et certains de ses fournisseurs (Mowag, Thalès et Rheinmetall) étaient présents. Deux services centralisés des achats de la Confédération, l'Office fédéral de la construction et de la logistique et armasuisse ont également participé à la rencontre. En tout, quinze spécialistes d'achat sont venus à la rencontre des entreprises neuchâteloises.

31 entreprises du canton

Plus de 20% des entreprises neuchâteloises qui étaient de la partie sont issues du secteur MEM (mécanique, électronique et métallurgie), les autres entreprises étaient notamment actives dans la construction,

l'énergie, l'ingénierie, la communication, l'alimentation, l'informatique et d'autres services. 31 entreprises ont eu l'opportunité de se présenter durant trois minutes, devant tout l'auditoire. Les seize entreprises restantes ont pu se présenter en plenum durant une trentaine de secondes.

En présence du conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash et des conseillers nationaux Philippe Bauer et Jacques-André Maire, les donneurs d'ordres fédéraux ont présenté les conditions-cadres générales et les procédures des marchés publics.

La CNCI mesurera les retombées de cette manifestation au cours des prochains mois.

● RÉD - COMM

CONSEIL D'ÉTAT

Karakash succède à Maire-Hefti

Jean-Nathanaël Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, succède à Monika Maire-Hefti à la présidence du Conseil d'Etat neuchâtelois. Laurent Favre, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, a pour sa part été désigné vice-président, hier lors de la séance hebdomadaire du gouvernement.

Agé de 37 ans, Jean-Nat Karakash est entré en fonction le 28 mai 2013 au Conseil d'Etat. Marié, père de deux enfants, le socialiste réside à Môtiers. Originaire de Genève, il a été président du Parti socialiste neuchâtelois de 2002 à 2005, et conseiller communal à Fleurier entre 2006 et 2008.

● RÉD - COMM